

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MÉKINAC

8 juin 2006

Lors de la session spéciale des membres du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac tenue le jeudi huitième jour du mois de juin deux mille six (08/06/2006) à compter de seize heures (16 h) au centre administratif de la MRC de Mékinac, situé au 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite, étaient présents, Messieurs les maires suivants :

- Monsieur André C. Veillette, préfet et maire de Sainte-Thècle;
- Monsieur Reynald Périgny, préfet suppléant et maire de Saint-Tite;
- Monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives;
- Monsieur Marcel Bélanger, maire de Grandes-Piles;
- Monsieur Denis Mongrain, maire de Saint-Séverin;
- Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe;
- Monsieur Jacques Vincent, maire de Lac-aux-Sables;
- Monsieur Normand Hudon, maire de Notre-Dame-de-Montauban;
- Monsieur Claude Dumont, maire de Saint-Roch-de-Mékinac.

Était absent :

- Monsieur Martin Périgny, maire d'Hérouxville;

Formant ainsi quorum sous la présidence de Monsieur André C. Veillette, préfet; Monsieur Claude Beaulieu, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Re 06-06-111

Le préfet, monsieur André C. Veillette déclare l'ouverture de l'assemblée à 16 h précise.

- Adopté à l'unanimité -

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Re 06-06-112

Monsieur Denis Mongrain, maire de Saint-Séverin, propose, appuyé par monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe, et il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté, avec les points suivants :

- Rencontre avec M. Alain Lampron du CSSS Vallée de la Batiscan : Grippe aviaire et projet clinique;
- Service d'évaluation : suivi;
- Soumission dossier voie ferrée;
- Priorisation du programme de mise en valeur du milieu forestier – Volet II;

- Adopté à l'unanimité -

Monsieur Claude Dumont, maire de Saint-Roch-de-Mékinac se joint à l'assemblée à 16 h 05.

PRÉSENTATION DU CENTRE DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX (CSSS) DE LA VALLÉE DE LA BATISCAN

Présence de monsieur Alain Lampron, directeur général.

Dans le cadre des actions qui seront menées par le Réseau local de services pour améliorer la santé et le bien-être de la population, le CSSS Vallée de la Batiscan rencontre le Conseil de la MRC.

Des documents à ce sujet ont été remis aux membres du Conseil ceux-ci contiennent :

- 13 besoins identifiés par les partenaires;
- 47 problématiques qui en découlent;
- 284 actions à réaliser par les 71 partenaires.

Par ailleurs, les représentants du CSSS nous entretiennent des mesures envisagées en fonction d'une éventuelle pandémie de grippe aviaire et déposent une offre de service en situation de mesure d'urgence.

Monsieur Normand Hudon, maire de Notre-Dame-de-Montauban se joint à l'assemblée à 16 h 10.

Monsieur Marcel Bélanger, maire de Grandes-Piles se joint à l'assemblée à 16 h 25.

SERVICE D'ÉVALUATION

CONSIDÉRANT l'entente que la MRC a actuellement avec Daniel Villemure en tant que superviseur du service d'évaluation, pour son expertise professionnelle comme évaluateur agréé;

CONSIDÉRANT que celui-ci a exprimé qu'il ne renouvelle pas son contrat au delà du 31 décembre 2006;

CONSIDÉRANT que pour l'année 2006, nous avons à déposer trois rôles d'évaluation, soit, Saint-Tite, Saint-Roch-de-Mékinac et Saint-Adelphe, et qu'il est plus pertinent que l'évaluateur agréé supervise le dépôt et le suivi des nouveaux rôles d'évaluation;

Re 06-06-113

EN CONSÉQUENCE, monsieur Claude Dumont, maire de Saint-Roch-de-Mékinac, propose, appuyé par monsieur Normand Hudon, maire de Notre-Dame-de-Montauban, et il est résolu par le Conseil de la MRC de mettre un terme à l'entente avec l'évaluateur, monsieur Daniel Villemure, et ce, par consentement mutuel, dès ce vendredi 9 juin 2006.

- Adopté à l'unanimité -

EMBAUCHE D'UN NOUVEL ÉVALUATEUR

CONSIDÉRANT l'offre de service de « Évaluation André Bournival é.a., pour l'année 2006, afin d'agir comme évaluateur pour la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT que monsieur Paul-H. Béland, technicien en évaluation, responsable du service à la MRC a une expérience de plus de 25 ans en évaluation municipale et peut considérablement soutenir des travaux d'un nouvel évaluateur;

Re 06-06-114

EN CONSÉQUENCE, monsieur Claude Dumont, maire de Saint-Roch-de-Mékinac, propose, appuyé par monsieur Normand Hudon, maire de Notre-Dame-de-Montauban, et il est résolu d'accepter l'estimé préliminaire déposé par monsieur André Bournival pour un maximum de 23 450 \$ basé sur un taux horaire pour les travaux reliés à la dépense des plaintes déposés en regard des dépôts de rôle de l'année 2005, ainsi que pour les travaux reliés au dépôt des rôles d'évaluation de Saint-Tite, Saint-Roch-de-Mékinac et de Saint-Adelphe.

- Adopté à l'unanimité -

SOUSSIONS : DOSSIER VOIE FERRÉE

CONSIDÉRANT que des appels de propositions ont été inscrits sur Système électronique d'appel d'offres SEAO, tel que prescrit par la loi, pour la réalisation « Clés en main » d'une desserte ferroviaire dans le parc industriel régional de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT que les soumissionnaires avaient jusqu'à 11 heures le 7 juin pour déposer une offre formelle;

CONSIDÉRANT que la MRC a reçu deux (2) offres, dont l'ouverture était prévu à 11 h 05 le 7 juin 2006, par le secrétaire-trésorier, monsieur Claude Beaulieu;

CONSIDÉRANT que les offres doivent être conformes aux normes du Canadien National;

Re 06-06-115

EN CONSÉQUENCE, monsieur Reynald Périgny, maire de Saint-Tite, propose, appuyé par monsieur Denis Mongrain, maire de Saint-Séverin, et il est résolu de retenir les services de « Excavation Jovanex » pour la réalisation desdits travaux « Clés en main » tel que prescrit à l'appel d'offres, et ce, au coût global de 366 601.92 \$ taxes incluses, et autorise le préfet et le directeur général à signer le contrat afférent à ces travaux, tout en spécifiant que la voie ferrée peut atteindre 575 mètres de longueur selon les montants disponibles prévus pour ce projet.

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DU MILIEU FORESTIER – VOLET II

Pendant que des discussions se poursuivent concernant la priorisation des projets du programme de mise en valeur du milieu forestier, monsieur Normand Hudon, maire de Notre-Dame-de-Montauban quitte l'assemblée à 17 h 50.

À 18 h 15, monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe quitte l'assemblée.

PRIORISATION DES PROJETS DU PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DU MILIEU FORESTIER – VOLET II

CONSIDÉRANT que le gouvernement a reconduit le programme de mise en valeur du milieu forestier pour l'année 2006;

CONSIDÉRANT que le programme vise à favoriser l'aménagement intégré des ressources du milieu forestier, à accroître la protection forestière, à contribuer à la création d'emplois et à favoriser le partenariat entre le gouvernement, l'industrie forestière, le monde municipal et les intervenants régionaux;

CONSIDÉRANT que les travaux admissibles sont les travaux d'aménagement en milieu forestier à caractère sylvicole, faunique, récréatif, éducatif ou environnemental;

CONSIDÉRANT que le gouvernement a consenti une enveloppe budgétaire de 715 099 \$ pour 2006;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 20 094 \$ n'a pas été utilisé en 2005;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de priorisation qui a analysé les demandes d'aide le 15 mai 2005;

Re 06-06-116

EN CONSÉQUENCE, monsieur Marcel Bélanger, maire de Grandes-Piles, propose, appuyé par monsieur Jacques Vincent, maire de Lac-aux-Sables, et il est résolu d'entériner les projets suivants, inclus au tableau ci-dessous faisant partie intégrante de la présente résolution, avec les montants respectifs retenus totalisant une somme de 735 193 \$ avec les conditions suivantes :

- La Corporation de la Halte-camping du lac Claire et du lac Roberge devra avoir une entente avec les forestiers;
- Mush Québec devra avoir une entente avec les forestiers;
- Le projet de la municipalité de Saint-Adelphe est conditionnel au coût maximal de 2 500 \$ / km en subvention;
- La Fédération québécoise de la Faune, section Mauricie devra avoir une entente à long terme avec les forestiers;

Organisme	Titre du projet	Montant
ARLAVI	Deux ponceaux parallèles sur le chemin forestier du lac V'limeux	10 000 \$
Association des usagers du chemin Joseph-Saint-Amant	Restauration du chemin Saint-Amant section Dorval	20 000 \$
Club de chasse et de pêche Capitanal	Amélioration de chemins communautaires et multiressources	10 000 \$
Club St-Tite (Lac Vénimeux)	Chemin du Domaine-De-La-Colonie menant au lac Vlimeux	5 000 \$
Comité des citoyens de Doheny et de Rivière-du-Milieu	Aménagement du tronçon Doheny-Rivière-du-Milieu	25 000 \$
MRC de Mékinac	Amélioration de chemins multiressources (2006)	20 000 \$
Ste-Thècle	Chemin reliant St-Joseph à Sainte-Thècle	40 000 \$
Trois-Rives	Amélioration des chemins communautaires et multiressources	40 000 \$
ZEC Chapeau de Paille	Amélioration du réseau routier	20 000 \$
ZEC Tawachiche	Accès au secteur nord de la Zec Tawachiche	25 000 \$
Association des riverains du lac Longpré	Amélioration de l'accès au lac Longpré	35 000 \$
Centre d'aventure Mattawin	Mise en valeur de la vallée de la Rivière Mattawin et de sa Vallée	20 000 \$
Club motoneiges de la Mauricie	Amélioration des sentiers de motoneige dans la MRC Mékinac	15 000 \$
Club Quad Rive Nord	Aménagement de sentiers Quad	10 000 \$
Corporation de la Halte-camping du lac Clair et du lac Roberge	Aménagement éducatif et récréatif (phase IV) du projet	25 000 \$
Les Sentiers Équestres Mékinac	Galopons 2006	10 000 \$
Mis-Mek communautaire	Amélioration des infrastructures et des accès de MIS-MEK	25 000 \$
Musée du bûcheron	Mise en valeur de la forêt par la culture et le patrimoine phase I	20 000 \$
Mush Québec	Aménagement pour sentiers de traîneaux à chiens MUSH Québec	10 000 \$
Notre-Dame-de-Montauban	Développement multiusage durable de la forêt (piste)	25 000 \$
PÉGASE	Sentier Récréatif multiusage	30 000 \$

Service des Loisirs Mékinac Inc	Amélioration infrastructures, camping Missionnaire	10 000 \$
St-Adelphe	Réfection de sentiers	10 000 \$
Ste-Thècle	Plan de villégiature aux lacs Boutons et LeJeune	21 000 \$
Association du lac Missionnaire	Aménagement de frayères à touladi au lac Missionnaire	20 000 \$
Fédération Québécoise de la Faune, section Mauricie	Restauration de la biodiversité du bassin versant du Lac de la Loutre	40 000 \$
Vision St-Maurice	Offre et demande de pêche sportive dans le bassin Grand-Mère	10 000 \$
ZEC Chapeau de Paille	Restauration d'omble de fontaine du lac Télescope	32 500 \$
ZEC Gros Brochet	Amélioration du territoire	40 000 \$
ARGZM	Processus d'harmonisation faune/forêt pour les zecs	26 000 \$
CLD de Mékinac	Projet pilote de zonage pour les forêts de Mékinac	14 000 \$
MRC de Mékinac	Géomatique 2006	35 000 \$
ZEC Wessonneau	Programme de mise en valeur de la Zec Wessonneau	1 500 \$
	Gestion du programme	35 000 \$
	Fonds en réserve	193 \$
	Grand total	735 193 \$

- Adopté à l'unanimité -

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Re 06-06-117

Monsieur Reynald Périgny, maire de Saint-Tite, propose, appuyé par monsieur Denis Mongrain, maire de Saint-Sévérin, et il est résolu d'autoriser la levée de l'assemblée à 18 h 30.

- Adopté à l'unanimité -

André C. Veillette
Préfet

Claude Beaulieu
Secrétaire-trésorier